



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1293

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques pour l'année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bret

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

**Conseil du 27 juin 2016****Délibération n° 2016-1293**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques pour l'année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**1° - Fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques**

La Métropole de Lyon souhaite contribuer au rayonnement de son site universitaire par la promotion et la valorisation de sa recherche scientifique.

Aussi, par une délibération n° 2016-1063 en date du 21 mars 2016, le Conseil de la Métropole a mis en place un fonds de soutien aux colloques et événements scientifiques se déroulant sur son territoire dans un objectif de diffusion du savoir scientifique auprès d'un large public.

Ce soutien s'inscrit pleinement dans les axes du partenariat développé avec l'Université de Lyon qui vise à "accroître la visibilité et l'attractivité du site universitaire » et « faire de l'université de Lyon un acteur de la stratégie de développement de la Métropole".

**2° - Proposition de soutiens**

Suite à l'instruction des dossiers de demande de subvention, réalisée en partenariat avec l'Université de Lyon, le comité de sélection a retenu les événements suivants :

**a) Événements relatifs aux filières d'excellence en innovation**

La Métropole soutient l'innovation, notamment dans ses aspects de recherche fondamentale permettant des applications dans des champs diversifiés (santé, industrie, etc.).

En la matière, le territoire bénéficie de l'excellence scientifique de laboratoires de recherche publics reconnus au niveau international.

Aussi, la Métropole souhaite soutenir 2 colloques d'envergure internationale pour leur rayonnement et leur mise en lumière du potentiel scientifique du territoire :

**- Congrès international de biomécanique, les 10-11-12-13 juillet 2016**

Ce congrès est porté par l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) en lien avec plusieurs établissements, notamment l'Institut national des sciences appliquées (INSA), l'École centrale de Lyon, VetAgroSup, Mines Saint-Étienne.

Il s'agit d'un congrès international co-organisé par l'European Society of Biomechanics et la Société de Biomécanique (société internationale de langue française). Ces 2 sociétés savantes, fondées en 1976, fêteront leurs 40 ans en 2016.

A cette occasion 4 sociétés internationales (European Society for Biomaterials, the International Society of Biomechanics, the International Society of Biomechanics in Sports, and the International Research

Council on Biomechanics of Injury (IRCOBI) co-organiseront des thèmes spécifiques du congrès (respectivement Biomaterials, Sport biomechanics, Human movement, Impact/injury biomechanics).

Plus de 700 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 383 000 €.

Proposition de soutien : 5 000 €.

**- Congrès mondial de la société savante PPS-32, les 25-26-27-28-29 juillet 2016**

Ce congrès est porté par le Laboratoire IMP UMR 5223 (Ingénierie des matériaux polymères) associant l'INSA, l'UCBL1 et l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Il s'agit du 32ème congrès de la "Polymer Processing Society", société savante fondée aux États-Unis.

Ce congrès d'envergure mondiale traitera des matériaux innovants et des procédés de mise en forme des polymères dans le domaine de la plasturgie.

Une large place sera faite aux étudiants grâce à une session de posters scientifiques.

L'Institut Carnot Ingénierie@Lyon est associé à cet évènement.

Plus de 800 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 350 618 €.

Proposition de soutien : 5 000 €.

**b) Événements relatifs à l'e-éducation**

Le numérique est une filière portée et soutenue par la Métropole, au travers notamment du pôle de compétitivité Imaginove et French Tech.

Par ailleurs, la collectivité intervient sur les nouveaux usages du numérique et les nouvelles technologies de l'éducation au travers du Fablab Érasme. Les services de la protection maternelle et infantile travaillent quant à eux sur les problématiques liées aux écrans chez les jeunes enfants.

Aussi, la Métropole souhaite soutenir deux colloques en lien avec cette politique publique :

**- Colloque "Interactions multimodales par écran" IMPEC, les 6-7-8 juillet 2016**

Ce colloque bisannuel est porté par le laboratoire Interactions Corpus Apprentissages Représentations (ICAR) UMR 5192 associant l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2 et le CNRS.

Ce colloque pluridisciplinaire lié aux sciences de l'apprentissage, de l'information et de la communication, la sociologie vise à poser les bases d'un champ de recherche neuf : celui des communications numériques. L'objectif est d'inscrire ce champ de recherche dans une dimension internationale.

Plus de 100 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 35 450 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

**- Conférence européenne EC-TEL 2016, les 12-13-14-15 septembre 2016**

Cet évènement est porté par l'Université Jean Moulin Lyon 3 en collaboration avec le laboratoire LIRIS UMR 5205 (Informatique en images et systèmes d'information) associant L'INSA, l'UCBL1, l'Université Lumière Lyon 2 et l'École centrale de Lyon.

Cette conférence européenne, créée en 2006, traite de l'e-éducation et de la communauté de recherche environnements informatiques pour l'apprentissage humain (EIAH). L'objectif est un échange entre

chercheurs, entrepreneurs et décideurs européens autour des problématiques et avancées des domaines de la technologie pour l'apprentissage.

200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 60 375 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

### **c) Autre événement universitaire**

La Métropole soutient les colloques et événements scientifiques de haut niveau dans un objectif de rayonnement du site universitaire mais également du territoire.

Aussi, la collectivité souhaite soutenir le colloque suivant :

#### **- Colloque international "La fabrique du XVI<sup>e</sup> siècle au temps des Lumières", les 11-12-13 octobre 2016**

Ce colloque est porté conjointement par l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENS de Lyon au travers de son Laboratoire IHRIM UMR 5317 (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités).

L'objectif de ce congrès sera l'étude du XVI<sup>e</sup> siècle comme objet de pensée au XVIII<sup>e</sup> siècle. De nombreuses disciplines seront abordées, histoire littéraire et théâtrale, traditions esthétiques, domaines scientifiques et techniques.

Ce congrès aura notamment pour objectif de mettre en valeur le rôle du territoire lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle et la reconnaissance au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'importance de la ville dans la tradition humaniste (Rabelais, Louise Labé).

Des actes seront publiés à l'issue du colloque.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 18 045 €.

Plus de 100 participants sont attendus.

Proposition de soutien : 500 €.

### **3 - Modalités de versement de la subvention**

Le montant de la subvention accordée est fonction du nombre de participants attendus.

Le taux de subvention ne peut être supérieur à 30 % du budget total de l'évènement, dans la limite des montants plafonds précisés ci-après :

Nombre de participants à l'évènement	Montant maximal de subvention pouvant être attribué
inférieur à 200	1 000 €
entre 200 et 400	3 000 €
supérieur à 400	5 000 €

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, sur appel de fonds et après transmission du dossier bilan de la manifestation. Ces documents doivent être transmis dans un délai de 3 mois maximum, suivant la date de l'évènement. Le dépassement de ce délai entraînera le non-versement de la subvention ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** l'attribution de subventions de fonctionnement suivantes :

- d'un montant de 5 000 € au profit de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux pour l'organisation du congrès international de biomécanique 2016,

- d'un montant de 5 000 € au profit de l'Institut national des sciences appliquées pour l'organisation du congrès mondial de la société savante PPS-32 2016,

- d'un montant de 1 000 € au profit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour l'organisation de la Conférence scientifique européenne EC-TEL 2016,

- d'un montant de 1 000 € au profit de l'École normale supérieure Lyon pour l'organisation du colloque "Interactions multimodales par écran" 2016,

- d'un montant de 500 € au profit de l'École normale supérieure Lyon pour l'organisation du colloque international "La fabrique du XVI<sup>e</sup> siècle au temps des Lumières" 2016.

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 - fonction 23 - opération n° 0P03O3333A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.**